

Charte de l'adhérent G.V.

En adhérant à la *Gymnastique Volontaire Vélizienne*, je m'engage à respecter les règles suivantes :

Respect

Je respecte les éducateurs sportifs, les bénévoles de l'association, les pratiquants, et le personnel des structures qui nous accueillent.

Sécurité

J'assiste à un cours adapté à mon niveau physique et je ne multiplie pas les cours surchargés.

Je respecte les consignes de sécurité et les indications de l'éducateur sportif et du personnel.

Je fais preuve de civisme et je n'enchaîne pas un 2ème cours si je vois que celui-ci est surchargé.

La GV se réserve le droit de refuser un adhérent si la capacité maximale de la salle est atteinte.

Hygiène

L'utilisation des vestiaires est obligatoire. Je n'encombre pas les salles avec mes objets personnels (hormis mes objets de valeur).

Respect

Je respecte le matériel mis à disposition par l'association et je participe à son rangement.
Je signale tout matériel endommagé.

Ponctualité

J'arrive quelques minutes avant l'heure du cours.

Si je suis en retard, je m'excuse auprès de l'éducateur sportif et me place au fond de la salle en passant par les côtés par respect pour les autres participants.

Vie de l'association

Je m'inscris sur les listes de présence au début de chaque cours.

J'assiste dans la mesure du possible à l'Assemblée Générale afin de prendre part au fonctionnement de l'association.

Hygiène

Je mets des chaussures propres réservées au sport en intérieur et une tenue de sport adaptée.
J'apporte une serviette pour protéger le tapis et une bouteille d'eau.

Ensemble, faisons de notre association *Gymnastique Volontaire Vélizienne* un espace de bien-être et d'épanouissement physique et social